

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Commission permanente du Conseil départemental du Doubs

Réunion du 17 février 2025

Date de convocation : jeudi 30 janvier 2025

Présidence de la séance : Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Lieu et heure : Hôtel du Département à 14h30

Sur 38 Conseillers départementaux en exercice :

Présents : **35**

Absent(s) : **0**

Votants : **38**

Procuration(s) : **3**

Excusé(s) représenté(s) :

Damien CHARLET a donné pouvoir à Christine COREN-GASPERONI

Monique CHOUX a donné pouvoir à Aly YUGO

Michel VIENET a donné pouvoir à Chantal GUYEN

Le quorum étant atteint lors de l'examen du rapport, la Commission permanente peut valablement délibérer conformément à l'article L3121-14-1 du code général des collectivités territoriales.

*

* *

Objet : Dynamique territoriale - Développement territorial, attractivité, affaires européennes et transfrontalières - Accompagnement des projets locaux - Contractualisations de territoire et soutien aux projets locaux

Contrats de territoires 2022-2028 : 15ème individualisation des aides

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 15 juillet 2021 relative aux délégations à la Commission permanente ;

Vu le rapport n° 305 présenté sous le timbre : **DGS / DDET** ;

Vu l'avis de la commission n° 3 ;

Vu l'exposé du rapporteur **Philippe ALPY** ;

Sur proposition de Mme la Présidente du Département, et après en avoir délibéré, la Commission permanente décide :

- d'affecter les autorisations de programme suivantes :

- **63 956 €** sur le programme « Assistance à maîtrise d'ouvrage » au titre de l'axe 2 des contrats P@C 2022-2028 relatif à « l'aide à l'émergence des projets », en faveur des 6 communes ci-dessous :

Maîtres d'ouvrage	Projets	Subvention
CHAUCENNE	AMO pour la réalisation d'un atelier communal	12 006 €
MONTLEBON	AMO pour l'aménagement du quartier de la Sablière	16 000 €
NAISEY-LES-GRANGES	AMO pour la réhabilitation d'une salle en commerces, locaux multiservices et logements	16 000 €
LOMBARD	AMO technique pour la réhabilitation d'un bâtiment en mairie, salle et logement	2 500 €
POULIGNEY-LUSANS	AMO pour la construction d'un accueil de loisirs	16 000 €
POMPIERRE-SUR-DOUBS	AMO technique pour la réhabilitation du bâtiment école	1 450 €

- **1 198 894 €** sur le programme « Contrats territoriaux », au titre de l'axe 3 des contrats P@C 2022-2028 relatif au « soutien financier à la mise en œuvre des projets locaux » dont 14 241 € au titre de « Partageons nos sports », et d'attribuer 18 aides correspondantes, réparties comme suit :

✓ au titre du volet « soutien à la vie locale » : **322 897 €** :

Maître d'ouvrage	Libellé	Montant de la subvention
BREY-ET-MAISONS-DU-BOIS	Reconstruction du pont sur le ruisseau du LHAUT	28 595 €
CHARQUEMONT	Aménagement de sécurité de l'entrée de Charquemont et la ZA sur RD464	30 946 €
DAMPIERRE-LES-BOIS	Pose d'agres inclusifs dans le cadre de Partageons nos Sports	14 241 €
DESERVILLERS	Chemin rural dit "de Fonteny"	11 337 €
FRAMBOUHANS	Travaux de rénovation du clocher de l'église	4 374 €
LA RIVIERE DRUGEON	Réhabilitation totale d'un terrain multisports	31 670 €
LAVIRON	Création d'une aire de jeux	60 000 €
MAICHE	Travaux de rénovation du clocher de l'église Saint-Pierre	24 257 €
MAZEROLLES-LE-SALIN	Réfection du chemin du Canton	18 786 €
NANCRAY	Changement de l'éclairage en LED au stade municipal de football	10 785 €
SEPTFONTAINE	Création d'une liaison douce et mise en sécurité RD41 - Route de Levier (3ème tranche)	16 763 €
SERVIN	Création d'une extension pour les locaux de la mairie et rénovation de la façade sud de la salle polyvalente	50 842 €
SILLEY-AMANCEY	Construction d'un City-stade et aire de jeux	20 301 €

✓ au titre du volet « soutien aux dynamiques territoriales » : **875 997 €**

Maître d'ouvrage	Libellé	Montant de la subvention
AVANNE-AVENEY	Extension du bâtiment accueillant la restauration scolaire	41 273 €
GRAND BESANCON METROPOLE	Pôle d'échanges multimodal de Roche-lez-Beaupré, création d'une aire de covoiturage devant la gare	42 592 €
LES FINS	Rénovation et extension du groupe scolaire Pierre Bichet	300 000 €
MALBUISSON	Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école	81 426 €
SYNDICAT D'ENERGIES DU DOUBS	Construction d'une chaufferie-bois et d'un réseau de chaleur à BLAMONT	410 706 €

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

*
* *

Résultat du vote :

Pour : 38

Christine BOUQUIN, Présidente.

Ludovic FAGAUT, Florence ROGEBOZ, Philippe ALPY, Béatrix LOIZON, Denis LEROUX, Chantal GUYEN, Jean-Luc GUYON, Patricia LIME VIEILLE, Serge RUTKOWSKI, Jacqueline CUENOT-STALDER, Olivier BILLOT, Vice-présidents.

Frédéric BARBIER, Bruno BEAUDREY, Priscilla BORGERHOFF, Marie-Paule BRAND, Damien CHARLET, Monique CHOUX, Christine COREN-GASPERONI, Claude DALLAVALLE, Marie-Laure DALPHIN, Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Jeanne HENRY, Annick JACQUEMET, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Valérie MAILLARD, Thierry MAIRE DU POSET, Albert MATOCQ-GRABOT, Christian METHOT, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Georges UBBIALI, Thierry VERNIER, Michel VIENET, Romuald VIVOT, Martine VOIDEY, Aly YUGO, Conseillers départementaux.

N'a pas pris part au vote la Conseillère départementale suivante :

Mme GUYEN en raison de son lien familial avec un Vice-Président de Grand Besançon métropole (GBM) pour l'affectation d'autorisation de programme en faveur de GBM.

#signature#

AR Préfectoral

le 18/02/2025

Acte Exécutoire sous référence :

025-222500019-20250217-lmc1DL257821H1-DE